Goldnadel/Aounit, ou l'importation du conflit israélien en France

23/01/2009 à 13h59

William Goldnadel, président de l'association France-Israël a affirmé, jeudi 22 janvier, qu'il allait déposer plainte "la semaine prochaine" auprès de la Cour pénale internationale (CPI) contre les dirigeants du Hamas pour "crimes de guerre".
De son côté, Le président du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (Mrap), Mouloud Aounit, a assuré qu'une plainte contre Israël, pour *"crimes de guerre systématiques",* annoncée la semaine dernière, était déposée ce jeudi après-midi à La Haye, auprès du procureur de la CPI, par Me Gilles Devers.
Ce mercredi 14 janvier 2009, la 11ème Chambre correctionnelle de la Cour d'appel de Paris vient de condamner Monsieur Goldnadel à payer 5000 euros à titre de dommages intérêts et 3000 euros au titre des frais de justice à Mouloud Aounit, membre du Collège de la Présidence du MRAP pour avoir diffamé Mouloud Aounit en le qualifiant sur Radio J, le 2 décembre 2005, de « *compagnon de route des islamistes, celui qui va dans les manifestations où l'on crie mort aux juifs* ».